

SATUR'DAY - 6ème édition - samedi 11 juillet

Si vous avez raté le concert de la sixième édition de Satur'day Live, c'est bien dommage car autant le dire tout de suite, c'était l'un des meilleurs !

Est-ce le lieu, la bonne humeur et le dévouement de l'équipe d'organisation ou le talent des artistes invités, toujours est-il, qu'une fois de plus, la mayonnaise a pris et bien pris.

Deux des meilleurs guitaristes de la région, un contrebassiste en métronome sensible (et un peu déjanté) et une voix d'ange venue du Brésil, il n'en fallait pas moins pour un hommage au monumental **Aznavour**.

Le samedi 11 juillet 2020, de là où il est, le grand Charles, par le talent, a dû regarder le jardin du presbytère de Saturargues avec tendresse, gaité et bienveillance.

Rendez-vous l'été prochain pour la septième édition !



Fête du village

Comme dans beaucoup d'autres communes, la municipalité de Saturargues et le comité des fêtes ont dû se résigner à annuler la fête du village qui devait avoir lieu du 20 au 23 août.

Cette décision a été prise en commun après avoir longuement échangé sur l'organisation d'un tel événement dans le contexte actuel.

Quelques idées ont été soumises par l'équipe menée par Tony Sanchez, comme celle de travailler sur une ou plusieurs soirées privées durant l'automne et l'hiver.



Le comité des fêtes communiquera plus précisément à ce moment-là.

La fête du village est un moment très important pour les saturarguois.



Oublions 2020 et pensons déjà à 2021 !

Directeur de la publication : Martine Dubayle Calbano.
Conception et réalisation : Sylvie, Stéphanie, Mélanie, Jean Antoine, Christophe.

Conseils municipaux des 3 juin, 10 juillet et 15 juillet 2020

Le 3 juin 2020, il a été mis en place les diverses commissions municipales qui vont architecturer le travail des élus pour les six années à venir.

Délégations communautaires :

Commission d'Appel d'Offres, des impôts directs, Délégué siégeant à la CCPL, syndicat intercommunal du Cammaou (Eau et assainissement), SIERNEM (électrification rurale), ETPB Vidourle.

Commissions municipales :

CCAS, Communication et associations, finances et territoires, bien vivre à Saturargues et cadre environnemental (Urbanisme, voirie etc...), SIVOM enfance et jeunesse, une déléguée défense, une conseillère de prévention, 3 régisseurs pour les différentes salles municipales et nomination des responsables de l'Association Municipale Saturarguoise, (1er collège).

Comités consultatifs (anciennement, commissions extra municipales) :

Dans les prochaines semaines, seront créés deux premiers comités : embellissement du village et festivités.

Le 10 juillet : ont été désigné les 3 délégués (M.Dubayle - Calbano, C.Matéo et S.Auguste) ainsi que leurs suppléants (V.Adell, C.Gouel, JA.Otalora) en vue des élections sénatoriales du 27 septembre prochain.

Le 15 juillet : Finances : Les budgets de fonctionnement et d'investissement ont été votés à l'unanimité.

Constitution de la commission communale des impôts directs (Composée des 15 élus municipaux + 9 non élus : (P.Adell, M.Boyer, F.Caravella, A.Fois, G.Jeanjean, J.Kauffmann, H.Mézy, C.Mignotte, G.Sarran).

Subventions aux associations (part fixe).



Martine Dubayle Calbano
a été désignée 10ème vice-présidente
de la communauté de Communes.

Elle sera en charge de la solidarité territoriale, l'action sociale et mission locale.

Stationnement chemin des oliviers.

Les récents aménagements sur le chemin des oliviers nous imposent un changement de comportement ainsi qu'un meilleur partage de l'espace public.

Ces aménagements ont été créés pour sécuriser les piétons et cyclistes, pas pour y stationner.

Les arrêts/stationnements gênants sur les passages piétons, les trottoirs/pistes cyclables sont des **stationnements très gênants avec une amende à 135€.**

Nous comptons sur le civisme de chacun pour que cessent ces mauvaises habitudes.

Horaires d'ouverture de l'épicerie :

Lundi : 6h45 - 12h30 / 16h - 19h

Mardi : 6h45 - 12h30 / 16h - 19h

Mercredi : 6h45 - 12h30 / 16h - 19h

Jeudi : 6h45 - 12h30 / fermé l'après midi

Vendredi : 6h45 - 12h30 / 16h - 19h

Samedi : 6h45 - 12h30 / 16h - 19h

Jours de marché à Saturargues

Dimanche de 8h à 12h (esplanade)

Vins, fruits, légumes, fromages, boucherie, charcuterie, produits antillais.

Mercredi de 11h45 à 12h15 (esplanade)

Boucher - charcutier

Le secrétariat de mairie est ouvert :

lundi de 8h à 12h - mardi de 15h à 19h

mercredi de 8h à 12h - vendredi de 14h à 18h

04 67 86 01 28

ATTENTION CANICULE

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool, Mouillez-vous le corps, Évitez le soleil

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement, Portez un masque, Respectez une distance d'un mètre

MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Canicule

Il est important de se protéger, même quand la chaleur est de courte durée.

Les conseils de prévention s'appliquent particulièrement aux personnes fragiles (personnes âgées de plus de 65 ans, personnes handicapées ou malades, personnes dépendantes, femmes enceintes, jeunes enfants, personnes sans abri...) et aux travailleurs exposés à la chaleur.

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...)
- Évitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets en journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;

Consultez régulièrement la météo pour vous informer.

Opération tranquillité vacances

Partez tranquillement en vacances avec "Opération tranquillité vacances".

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veillera sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Pour bénéficier de la surveillance de votre résidence en votre absence, remplissez le formulaire en ligne, imprimez le et rendez vous muni de celui-ci, à la brigade de gendarmerie de Lunel.

- L'opération tranquillité vacances doit être demandée en avance (48 h avant votre départ, au minimum).
- En cas de vacances interrompues, prévenez la brigade de gendarmerie de votre retour.

Vous pouvez télécharger le formulaire sur service-public.fr en tapant « Opération tranquillité vacances » dans la barre de recherche de votre navigateur ou sur le blog de la mairie : <http://saturargues.canalblog.com>.



Feux de forêt

L'ONF s'associe à la campagne "Feu de forêt, les prévenir et s'en protéger" lancée par le gouvernement. Cette campagne met en avant les bons comportements à adopter pour ne pas déclencher de feu de forêt. Été comme hiver, les forestiers s'occupent de la forêt et préparent son avenir. Dégagement, élagage, nettoyage, éclaircies ou encore dépressage... Ces mots vous sont sûrement inconnus mais ils recouvrent des actions sylvicoles majeures pour assurer l'entretien des forêts.

FEUX DE FORÊT
Les prévenir et s'en protéger

1 feu sur 2 est la conséquence d'une imprudence

Ni feu ni barbecue aux abords des forêts

Pas de cigarette en forêt ni de mégot jeté par la fenêtre de la voiture

Pas de travaux sources d'étincelles les jours de risque d'incendie

Pas de combustible contre la maison bois, fuel, butane...

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en localisant le feu avec précision

Je me confîne dans ma maison elle est mon meilleur abri

112 Urgences
18 Pompiers

Fin d'année scolaire



Samedi 27 juin, sonnait la fin d'année scolaire pour les enfants des communes du SIVOM et rentrant au collège en septembre prochain.

Martine Dubayle Calbano, présidente du SIVOM, a tenu à féliciter les enfants de CM2 de Saint-Sériès, Saturargues et Vêrargues en leur expliquant que le passage au collège est un moment charnière où l'adolescent va devoir apprendre à gérer son emploi du temps avec bien plus d'autonomie.

C'est une étape importante dans la vie familiale. Nouvelle organisation, nouveau rythme de vie, le basculement du statut d'écolier à celui de collégien est un véritable bouleversement dans la vie d'un jeune adolescent.

Il leur a, enfin, été remis un diplôme de fin d'études primaires ainsi qu'une calculatrice scientifique, très utile au collège.

Ado, sport, nature

En collaboration avec les communes de Saint Séries et Saturargues, l'association "Ado sport nature" organise le vendredi 28 août une journée d'initiation et de jeux pour les ados.

Au programme : Canoë, paddle et paddle géant. La fiche d'inscription est à télécharger sur le site de la mairie de Saint Séries ou sur le blog de Saturargues.

COCO&SO :

Plats à emporter, livraison de repas en entreprise, pizza, ardoises et buffets apéritifs et dînatoires. 4 av de la mer, Saturargues - 07 82 59 54 85

Pause gourmande foodtruck :

Le mardi soir sur l'esplanade de l'Europe - Burgers chauds ou froids, nombreuses formules. 07 81 38 61 44

Le jardin de Lou :

Fruits et légumes à Saturargues, route de Lunel. Du lundi au samedi de 9h à 19h - 06 45 27 39 68.

Illuminations de Noël



Il va être mis en place un comité consultatif avec, pour objectif, de créer une ambiance « village de Noël » dans le jardin du presbytère. Si vous avez des idées et que vous êtes intéressés pour nous accompagner dans ce projet, vous pouvez prendre contact avec :
Christine Matéo au 06.12.70.67.87
Mélanie Desfertilles au 06.51.69.82.78